

AVIS AUX LECTEURS

La Chambre de commerce du Canada à Taipei a constaté que le marché taïwanais pourrait offrir des débouchés pour les exportateurs canadiens de poissons et fruits de mer. En effet, en raison de la libéralisation de l'économie taïwanaise et d'autres facteurs intérieurs susceptibles d'entraîner une augmentation des exportations vers ce pays, ce marché pourrait bien présenter certaines possibilités pour les exportateurs canadiens. Nous tenterons, dans le présent rapport, de mettre en lumière les principaux facteurs et variables dont doivent se préoccuper les entreprises qui désirent exporter sur ce marché.

La présente publication contient des renseignements qui visent à aider les exportateurs canadiens désireux de vendre sur le marché taïwanais des poissons et fruits de mer. Elle traite des aspects socio-économiques tels que la population, la géographie, la monnaie, les normes, la langue, la religion et le régime politique. On y trouve également des renseignements sur l'industrie de la pêche proprement dite, notamment sur les ressources, la gestion, les prises débarquées, les importations et l'aquiculture.

On y analyse les conditions d'accès au marché, plus particulièrement les documents requis, les prix et conditions générales, les modalités de crédit, les tarifs, les licences, les inspections, l'emballage et l'étiquetage. Une section du rapport traite des divers modes de transport à Taïwan. La dernière section renferme des observations sur le marché taïwanais des produits de la pêche fournies par la Chambre de commerce du Canada à Taïwan. Enfin, on trouve, à la fin du rapport, une liste des principaux importateurs de poissons et fruits de mer à Taïwan, ainsi que les **Centres de commerce international au Canada** et les **Directions commerciales géographiques** d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, en mesure d'aider les exportateurs canadiens de produits de la pêche désireux de percer le marché taïwanais.

Le présent ouvrage fait partie d'une série de lignes directrices portant sur divers marchés étrangers, préparées par la Direction de l'agro-alimentaire, des pêcheries et des ressources d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Ces lignes directrices traitent des marchés de poissons et fruits de mer désignés prioritaires par les bureaux de commerce canadiens, lors de l'élaboration des plans annuels d'expansion du commerce prévus en vertu du Système de planification pour la promotion des exportations et des investissements. Le présent rapport a été identifié comme un projet dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique.

Pour toute question relative à la présente publication, ou à d'autres lignes directrices déjà publiées ou à venir, prière de s'adresser à la Direction de l'agro-alimentaire, des pêcheries et des ressources, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) (tél:(613) 995-1712; télécopieur:(613) 943-1103).

Richard Ablett
Directeur
Direction de l'agro-alimentaire,
des pêcheries et des ressources